

Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 20 avril 2022 à 19 h, sur la plateforme TEAMS

Présents :

Stephen Burke	Président
Heather Clibbon	Commissaire
Debbie Cornforth	Commissaire-parent
David Eden	Commissaire
Christian Falle	Commissaire-parent
Debbie Ford-Caron	Commissaire
André Gosselin	Commissaire
Chantal Guay	Commissaire
Jason Kilganan	Commissaire-parent
Cameron Lavallee	Commissaire
Ian O’Gallagher	Commissaire
France Pedneault	Commissaire
Stephen Pigeon	Directeur général
Jean Robert	Vice-président

Absents :

Isabel Béland	Commissaire-parent
Jo Rosenhek	Commissaire
Jo-Ann Toulouse	Commissaire

Également

Présents :

Anissa Landry	Directrice du Service des ressources financières
Stéphane Lagacé	Directeur des Services éducatifs
Yves Lambert	Président du Syndicat de l’enseignement Central Québec
Nancy L’Heureux	Directrice du Service des ressources humaines, Directrice générale adjointe
Benoît Sévigny	Directeur des bâtiments et des équipements, Technologies de l’information, et des achats
Melanie Simard	Secrétaire de séance

22-04.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 01.

22-04.02 Adoption de l’ordre du jour

Il est PROPOSÉ par D. Cornforth, APPUYÉ par I. O’Gallagher et RÉSOLU à l’unanimité d’adopter l’ordre du jour, tel qu’il a été distribué.

22-04.03 Période de questions réservée au public

Il n’y a eu aucune question.

22-04.04 **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

22-04.05 **Correspondance des élèves**

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

22-04.06 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 mars 2022**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 23 mars 2022 tel qu'il a été distribué.

Le commissaire-parent J. Kilganan s'est abstenu de voter.

22-04.07 **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des séances précédentes.

22-04.08 **Rapport du président**

Le président a fait parvenir aux commissaires, avant la tenue de la séance, un rapport portant sur les points suivants :

- Réunion du Conseil d'administration de l'ACSAQ du 25 mars 2022
- Rencontre avec le conseiller municipal de Québec, David Weiser, du 31 mars 2022
 - Il est noté que le Président, le Vice-président et le Directeur général étaient présents à cette rencontre.
- Réunion du comité exécutif de l'ACSAQ du 18 avril 2022
- Comité ad hoc de la CSCQ pour la réorganisation des écoles de Québec, le 11 avril 2022
- Réunion d'ordre du jour du 12 avril 2022

22-04.09 **Rapport du directeur général**

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

- a) Bilan actualisé des Services éducatifs
- b) Analyse des inscriptions pour 2022-2023
- c) Absences liées à la COVID
- d) Réunion des directeurs d'école
- e) Bilan actualisé des Bâtiments & équipements, Technologies de l'information
- f) Le point sur les négociations

22-04.09

Rapport du directeur général (suite)

- g) Comités des relations de travail
 - i) Employés-cadres – directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Directions d'école ou de centre
 - iii) Enseignants
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

22-04.10

Affaires nouvelles

a) Plan prévisionnel des effectifs pour 2022-2023 (adoption)

i) Allocation pour le personnel de direction (écoles, centre et bureau de la commission scolaire)

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU à l'unanimité; QUE l'allocation pour le personnel de direction des écoles, du centre et du bureau de la Commission scolaire soit provisoirement acceptée telle qu'elle est présentée dans le sommaire du plan de dotation recommandé pour 2022-2023 daté du 20 avril 2022, en attendant l'approbation finale du budget.

ii) Allocation pour le personnel professionnel (écoles, centre et bureau de la commission scolaire)

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU à l'unanimité; QUE l'allocation pour le personnel professionnel des écoles, du centre et du bureau de la Commission scolaire soit provisoirement acceptée telle que présentée sur le sommaire du plan de dotation recommandé pour 2022-2023 daté du 20 avril 2022, en attendant l'approbation finale du budget.

iii) Allocation pour le personnel de soutien (écoles, centre et bureau de la commission scolaire)

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU à l'unanimité; QUE l'allocation pour le personnel de soutien des écoles, du centre et du bureau de la Commission scolaire soit provisoirement acceptée telle que présentée sur le sommaire du plan de dotation recommandé 2022-2023 daté du 20 avril 2022, en attendant l'approbation finale du budget.

b) Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires 2022-2023 (dépôt)

Le projet de règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires pour l'année scolaire 2022-2023 a été déposé à des fins de consultation.

c) Recommandation du Comité ad hoc sur la réorganisation des services éducatifs dans la grande région de Québec

ATTENDU QUE les membres du comité exécutif se sont vu présenter un modèle d'organisation révisé pour la grande région de Québec ;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, à la séance ordinaire du conseil des commissaires du 15 décembre 2021, a approuvé la formation d'un comité ad hoc chargé d'étudier la possibilité d'une réorganisation des services du secteur jeunesse pour la grande région de Québec ;

ATTENDU QUE le comité ad hoc de la grande région de Québec s'est vu présenter un modèle d'organisation révisé pour la grande région de Québec et ses implications ;

ATTENDU QUE le comité ad hoc a entrepris une consultation préliminaire auprès des présidents des conseils d'établissement et des directeurs de toutes les écoles concernées, conformément aux articles 40 et 79 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU QU'en vertu des articles 40 et 79 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire peut, à la demande du conseil d'établissement, modifier ou abroger l'acte d'établissement d'une école en fonction du plan triennal et de la destination des immeubles ;

ATTENDU QU'un échéancier a été établi conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique et à la Politique de la Commission scolaire Central Québec concernant la modification ou la révocation d'un acte d'établissement pour ce processus ;

c) Recommandation du Comité ad hoc sur la réorganisation des services éducatifs dans la grande région de Québec (suite)

ATTENDU QUE la Commission scolaire doit consulter tous les membres du personnel scolaire concerné ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire doit consulter les groupes d'employés officiels ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire doit consulter les municipalités concernées ;

ATTENDU QUE la commission scolaire doit consulter le comité de parents du CQSB conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU QUE la commission scolaire doit amorcer un processus de consultation publique conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique ;

ATTENDU QUE la commission scolaire doit consulter les parents des écoles concernées par les changements proposés ;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par J. Kilganan et RÉSOLU à l'unanimité : QUE le Conseil des commissaires mandate le comité ad hoc, avec l'appui du conseil d'administration, de lancer un processus de consultation publique ; et

QUE le comité ad hoc évalue les plans à long terme pour le secteur jeunesse de la grande région de Québec ; et

QUE le Comité ad hoc élabore le processus de consultation ; et

QUE le Comité ad hoc recueille les données de la consultation ; et

QUE le comité ad hoc analyse les données et modifie le plan au besoin ; et

QUE le comité ad hoc soumette une recommandation finale au Conseil des commissaires concernant l'adoption de cette proposition de réorganisation d'ici le 1er décembre 2022.

22-04.10

Affaires nouvelles (suite)

d) Structure administrative – Organigramme (dépôt)

Le projet d'organigramme a été déposé à des fins de consultation.

e) Embauche d'un entrepreneur général : Centre de gestion des documents –
Restauration des entrées et de l'ascenseur

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec avait réservé une partie du budget de maintien des bâtiments pour la restauration de l'entrée du Centre de gestion des documents et l'installation d'un nouvel ascenseur ;

ATTENDU QUE des plans et devis ont été préparés et qu'un appel d'offres public pour des entrepreneurs généraux a été publié sur SEAO le 9 mars 2022 et que les enveloppes ont été ouvertes le 31 mars 2022 ;

ATTENDU QUE l'architecte a recommandé que le moins-disant soit accepté, car il répondait aux exigences et aux spécifications du projet ;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par D. Eden et RÉSOLU à l'unanimité ; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte la plus basse soumission conforme aux spécifications pour la restauration de l'entrée du Centre de gestion des documents et l'installation d'un nouvel ascenseur (3007, rue William Stuart, Québec, QC G1W 1V4) présentée par Les Entreprises QuébecHaB ltée (564, rue de l'Argon, Québec, QC G2N 2E1), au montant de 472 800. 00 \$ (*taxes non incluses*) ; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat au nom de la Commission scolaire.

f) Contrat quinquennal de transport – Saguenay

Il est PROPOSÉ par C. Lavallee, APPUYÉ par D. Ford-Caron et APPROUVÉ à l'unanimité QUE la Commission scolaire Central Québec accepte le contrat de transport suivant, d'une durée de cinq ans, pour les années scolaires 2022-2027.

22-04.10 Affaires nouvelles (suite)**f) Contrat quinquennal de transport – Saguenay (suite)**

TRAJET	KM	SECTEUR	CAPACITÉ	TRANSPORTEUR	COÛT ANNUEL taxes non incluses \$
610	97	La Baie, Base militaire	12 rangées	Autobus Laterriere	93,236.00
611	83	Laterrière	12 rangées	Autobus Laterriere	93,077.00
612	73	La Baie, Base militaire	12 rangées	Autobus Laterriere	94,334.00
613	75	St-Honoré, Chicoutimi	12 rangées	Autobus Laterriere	99,267.00
614	47	Alouette	5 rangées	Autobus Laterriere	57,041.00
615	71	Chicoutimi	12 rangées	Autobus Laterriere	94,260.00

Total: 531,215.00

Et

QUE le Directeur général soit autorisé à signer les contrats au nom de la Commission scolaire.

22-04.11 Rapports des comités**a) Comité exécutif**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 13 avril 2022. D. Cornforth a fait un rapport mentionnant que le comité a reçu une présentation de Stéphane Lagacé, Directeur des services éducatifs, sur les différences entre la maternelle 4 ans et la pré-maternelle. Il a été noté que le comité de parents de la CSCQ a quitté l'association des comités de parents anglophones et s'est joint à une nouvelle association de parents.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une réunion s'est tenue le 12 avril 2022. J. Kilganan a fait un rapport mentionnant que les principaux points étaient l'avancement du nouveau projet concernant les IEP pour les élèves, les évaluations des élèves aux examens de fin d'année, la présentation concernant les programmes Jeffrey Hale. La prochaine réunion aura lieu le 31 mai 2022.

22-04.11

Rapports des comités (suite)

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f) Comité d'évaluation du directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune rencontre n'a eu lieu.

j) Comité ad hoc – Réorganisation des services éducatifs dans la grande région de Québec Projet Québec 2026

Une réunion a eu lieu le 11 avril 2022. Le rapport a été fait lors de la période des affaires nouvelles, au point 10. c), le président, Ian O'Gallagher, a mentionné que cette réunion visait principalement à recommander la résolution adoptée pour amorcer la période de consultation sur la réorganisation des services éducatifs dans la région de Québec. La prochaine réunion aura lieu le 3 mai 2022.

22-04.12

Association des commissions scolaires anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

D. Ford-Caron a présenté aux commissaires un rapport sur les points suivants :

- Le projet de loi 9
- Le projet de loi 96
- Le projet de loi 40
- Le projet de loi 21
- Le projet de loi 49
- Levée de fonds

22-04.12 Association des commissions scolaires anglophones du Québec (suite)

a) Rapport du conseil d'administration (suite)

- Plan stratégique de l'ACSAQ
- Développement professionnel

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 27 mai 2022.

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

22-04.13 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi 18 mai 2022.

22-04.14 Période de questions

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

b) Commissaires

Il a été noté que la commissaire Debbie Ford-Caron a assisté à une réunion avec Sylvain Gaudreault concernant une lettre du conseil d'établissement de l'école secondaire régionale Riverside et de la Commission scolaire Central Québec demandant au ministère de l'Éducation des locaux supplémentaires pour l'école.

22-04.15 Session à huis clos

Il n'y a eu aucune session à huis clos.

22-04.16 Levée de la séance

Il a été PROPOSÉ par D. Ford-Caron de lever la séance à 20 h 21.

Stephen Pigeon
Directeur général

Stephen Burke
Président

Approuvé le 18 mai 2022.